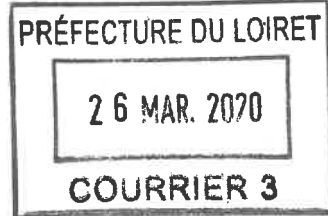


COMITE SYNDICAL

Du 12 mars 2020

Délibération n° 4



OBJET : Affectation et reprise des résultats de l'exercice 2019

Étaient présents :

Messieurs NÉRAUD, GARNIER, MARTINET, MALBO, LELEVE.

Étaient excusés :

Mesdames GALZIN, LECLERC, BELLAIS, Messieurs BRAUX, SOLER, MALINVERNO, RAMOS, NEVO.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS (payeur départemental), VASSAL et Mesdames DEMARS et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 4 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

L'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux expose les modalités de détermination d'affectation et de reprise des résultats. Dans le respect de ces dispositions il vous est proposé d'affecter le résultat ainsi qu'il suit.

I - LE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT CORRIGÉ : + 57 146,94 €

Il est constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat reporté.

Solde de l'exercice : + 56 453,30 €

Il correspond à la différence entre les titres émis et les mandats émis :

➤ Titres émis : 1 940 845,10 €
➤ Mandats émis : 1 884 391,80 €

Résultat de l'exercice N-1 : + 693,64 €

Résultat corrigé cumulé : + 57 146,94€

II - LE SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : + 68 274,26 €

Il est constitué par le cumul du solde de l'exercice et du résultat reporté et complété des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Solde de l'exercice : - 342 857,39 €

Il correspond à la différence entre les titres et les mandats émis :

➤ Titres émis : 980 570,94€

➤ Mandats émis :	1 323 428,33 €
Résultat de l'exercice (N-1) :	730 652,11 €
Résultat cumulé :	387 794,72 €
Restes à réaliser en dépenses :	319 520,46 €
Résultat corrigé	+ 68 274,26 €



✓
décide :

Après en avoir délibéré, le comité syndical

ARTICLE UNIQUE :

D'affecter le résultat de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019, soit **57 146,94€** en report à nouveau au compte 002 en recettes de fonctionnement du BP 2020.

Par ailleurs le résultat de la section d'investissement à la clôture de l'exercice 2019, soit **387 794,72 €** sera inscrit au compte 001 en recettes d'investissement au BP 2020.

Frédéric NERAUD

Président du SMAEDAOL
Aéroport Orléans Loire - Valley

